

RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION

INTRODUCTION

1. Le Professeur Giske Ursin (Présidente du Conseil scientifique) ouvre la Cinquante-quatrième Session du Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) le mercredi 31 janvier 2018 à 09h00. Elle accueille les participants, notamment les cinq nouveaux membres du Conseil scientifique : les Docteurs Salha Bujassoum (Qatar), Jacqueline Clavel (France), Christine Friedenreich (Canada), Maria Sibilía (Autriche) et João Viola (Brésil).
2. Elle souhaite également la bienvenue aux Docteurs Mads Melbye (Président du Conseil de Direction, Danemark), Stephen Robbins (Vice-Président du Conseil de Direction, Canada), Soumya Swaminathan (Directrice générale adjointe de l'OMS, représentant l'OMS), Julie Torode (Observatrice de l'UICC) et Béatrice Fervers (Observatrice nommée par le Centre Léon Bérard)¹.
3. Les Docteurs Simon Tavaré et Ole Raaschou-Nielsen ont adressé des excuses pour leur absence.
4. Par souci de commodité, une liste des sigles et acronymes employés pour désigner les Sections et les Groupes figure en Annexe 1 à la fin de ce rapport.

DECLARATION D'INTERETS

5. Le Secrétariat a réalisé une synthèse des déclarations d'intérêts qui peut être consultée par tous les membres du Conseil scientifique pendant la réunion. Cette synthèse figure en Annexe 2, à la fin du présent rapport.

ELECTION DU RAPPORTEUR

6. Le Dr Martin Rösli est élu Rapporteur.

¹ Photographies : les participants n'ont pas été invités à signer un formulaire de consentement. Le Secrétariat a lu une déclaration à l'ouverture de la Session, informant les participants que leur présence sur les marches pour la photo de groupe équivalait à leur consentement pour que leur photo soit affichée sur le site internet *Gouvernance* et conservée dans les archives du CIRC en vue d'une utilisation future. Cela couvre également le consentement pour les photos prises au cours de la réunion. Les participants ont été priés d'informer formellement le Secrétariat s'ils ne souhaitaient pas que leur image soit publiée par le CIRC, au moment de la réunion ou à l'avenir.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (*Document SC/54/1*)

7. L'ordre du jour est adopté.

RAPPORT DU DIRECTEUR COMPRENANT :

- ***RAPPORT BIENNAL DU CIRC 2016–2017*** (*Document SC/54/2*)

8. Le Directeur présente le Rapport biennal 2016–2017 du CIRC et les faits scientifiques marquants.

9. Un résumé des discussions qui s'en sont ensuivies et des questions soulevées par le Conseil scientifique ainsi que les réponses fournies par le Directeur et le personnel du CIRC figurent ci-après.

10. Le Conseil scientifique reconnaît que la recherche translationnelle englobe des domaines allant de la science fondamentale jusqu'à la mise en œuvre des politiques, ce que reflète bien le Rapport biennal.

11. Le Conseil scientifique souligne l'importance de GLOBOCAN et du programme de surveillance du cancer dans le monde et s'enquiert de leurs futurs développements. Le Directeur signale que le CIRC a modifié la présentation des données en introduisant, par exemple des informations sur les DALYs ou les conséquences économiques du cancer. Ces données sont très instructives pour les décideurs. Les estimations mondiales seront présentées en juillet 2018.

12. Le Conseil scientifique affirme que la prévention vaccinale du cancer est extrêmement importante. Le scepticisme vis-à-vis de la vaccination, qui se manifeste dans certaines franges de la population et ne repose pas sur des données scientifiques, est très préoccupant, car il peut compromettre l'efficacité des programmes de prévention. Le CIRC devrait s'assurer que les données scientifiques relatives à l'innocuité de ces vaccins sont bien transmises à l'OMS et aux autres parties intéressées. Le CIRC pourrait également envisager d'autres mesures pour s'attaquer à ce problème.

13. Le Conseil scientifique discute du potentiel et de la pertinence de différents résultats préliminaires en relation avec le virus du papillome humain (VPH) et le cancer, résultats qui figurent dans le Rapport. Il se demande également si les marqueurs épigénétiques peuvent servir à prédire le risque et constituer des marqueurs substitutifs de l'exposition.

14. Le Conseil scientifique reconnaît et souligne l'importance de la recherche en laboratoire et du maintien des compétences en interne pour le succès de la mission du CIRC.

15. Le Conseil scientifique félicite le Centre pour sa gestion du processus d'audit externe, très rigoureux, de chaque Section. Les évaluations fournies par les experts du domaine sont d'excellente qualité et viennent conforter et stimuler les recherches entreprises par le CIRC.

16. Le Conseil scientifique félicite le Directeur et son équipe pour le Rapport biennal 2016–2017 du CIRC.

• **FAITS MARQUANTS DE LA 59^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DE DIRECTION**

17. Le Directeur mentionne que le procès-verbal complet de la réunion du Conseil de Direction (GC/59/Min.1-3) est disponible sur le site internet « Gouvernance » du CIRC (<http://governance.iarc.fr/GC/GC59/indexfr.php>).

18. Le Conseil de Direction a approuvé le budget 2018–2019 à hauteur de 44 149 793€ ; le CIRC doit donc réduire ses activités pour faire face à la réduction de 900 000€ par rapport au budget proposé pour 2018–2019.

19. La demande de 700 000€ pour l'achat de matériel scientifique a été approuvée.

20. L'avis de vacance pour le poste de directeur du CIRC a été publié sur le site internet du CIRC le 31 octobre 2017 ; des informations complémentaires sur le processus de recrutement figurent dans la [Résolution GC/59/R7](#).

21. Le Conseil scientifique fait les observations suivantes : il demande quelles sont les activités affectées par les contraintes budgétaires. Le Directeur expose les mesures qui ont été prises. Le programme de bourses postdoctorales du CIRC a dû être suspendu. Même si de nombreux boursiers postdoctoraux reçoivent une formation au CIRC grâce à d'autres subventions, la suspension du programme limite les possibilités de formation pour les chercheurs en début de carrière des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). L'Université d'été a lieu maintenant tous les deux ans et non plus tous les ans. L'augmentation prévue du soutien au renforcement des capacités des PRFI dans le domaine des biobanques n'a pas pu être mise en œuvre. Le reclassement de postes du personnel professionnel a également été reporté.

22. Le Conseil scientifique se déclare très inquiet de la réduction des possibilités de financement pour les jeunes chercheurs, en particulier ceux des PRFI, en raison des contraintes budgétaires. La formation et l'éducation constituent l'une des fonctions essentielles du CIRC et sont d'une grande importance pour l'avenir.

23. Le Conseil scientifique souligne l'importance et la portée mondiale du programme des Monographies et des *Handbooks* du CIRC. Ces programmes fournissent des informations fondamentales et extrêmement utiles, établies selon un protocole prédéfini et d'après des critères rigoureux et transparents. Les membres des groupes d'experts des Monographies et des *Handbooks* sont sélectionnés pour leur mérite et leur indépendance, de façon à ce que l'évaluation scientifique soit la meilleure et la plus à jour possible. Le Conseil scientifique insiste sur le fait que le choix des agents à évaluer et du calendrier de leur évaluation doit continuer à se faire exclusivement sur des critères scientifiques et que c'est au Directeur du CIRC d'en décider.

24. Le Conseil scientifique remercie le Directeur pour cet exposé des faits marquants du 59^{ème} Conseil de Direction.

• **PRESENTATION DES FAITS MARQUANTS DE LA 53^{ÈME} SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE PAR LE DIRECTEUR**

25. Le Directeur présente brièvement les faits marquants de la dernière session du Conseil scientifique.

26. Le Conseil scientifique prend note de cette présentation de la 53^{ème} Session par le Directeur.

POINT SUR LE « NOUVEAU CENTRE » (*Document SC/54/3*)

27. Mme Elisabeth Françon, Responsable des Services intérieurs, fait le point sur le projet de « Nouveau Centre ».
28. Le 15 décembre 2017, la Métropole de Lyon a annoncé officiellement la sélection de l'équipe de conception-construction qui réalisera le projet de Nouveau Centre : Demathieu Bard (*entreprise générale*) / Art & Build (*agence d'architecture*) / Unanime (*agence d'architecture*) / WSP (*société d'ingénierie structurale*) / Indiggo (*société d'ingénierie en développement durable*).
29. C'est cette équipe qui a proposé le bâtiment le plus innovant et le plus conforme aux besoins du CIRC. On trouvera des détails et des photos sur : <http://www.iarc.fr/en/media-centre/iarcnews/pdf/Nouveau%20Centre%20read%20more.pdf> ; <http://www.iarc.fr/en/media-centre/iarcnews/pdf/Nouveau%20Centre%20illustrations.pdf> ; <http://www.iarc.fr/fr/about/newbuilding.php>
30. Le Conseil scientifique fait les observations suivantes : il note que le calendrier et les contraintes budgétaires pour le déménagement présentent des risques majeurs. Le Directeur confirme que le calendrier est crucial, car tout retard est susceptible d'entraîner des charges supplémentaires pour l'entretien du bâtiment actuel. La Ville de Lyon est très réactive et fait effectuer au fur et à mesure les réparations indispensables. Il existe également un plan d'urgence au cas où le bâtiment actuel ne pourrait plus être utilisé. Maintenant que le projet a été sélectionné et que l'on peut montrer les plans du bâtiment, la recherche de financements va s'intensifier.
31. Le Conseil scientifique souhaite s'assurer de l'existence de plans d'urgence en cas de situation exceptionnelle constituant une menace pour les ressources scientifiques du CIRC, par exemple pour les échantillons biologiques ou l'infrastructure informatique.
32. Le Directeur confirme que le nouveau bâtiment ne comportera pas d'animalerie, mais que ces activités pourront s'effectuer par le biais de collaborations.
33. Le Conseil scientifique recommande d'accorder le maximum de flexibilité aux chercheurs de laboratoire en prenant les décisions en matière d'aménagement interne le plus tard possible au cours des travaux de construction. L'infrastructure informatique, de même que celle des laboratoires, est capitale pour l'avenir.
34. Le Conseil scientifique discute de la possibilité d'approcher des Etats non participants et des acteurs non étatiques pour recueillir des fonds afin de résoudre les problèmes de financement. Le Directeur confirme que le CIRC est prêt à envisager toutes les options.
35. Le Conseil scientifique remercie le Secrétariat de cette mise à jour.

REPONSE DU DIRECTEUR AUX AUDITS DES SECTIONS SURVEILLANCE DU CANCER (CSU) ET ENVIRONNEMENT ET RAYONNEMENTS (ENV), QUI SE SONT TENUS AU CIRC EN JANVIER 2017

36. Les mesures prises à la suite des audits des Sections Surveillance du cancer (CSU) et Environnement et rayonnements (ENV) font l'objet de discussions.

37. Le Directeur note avec satisfaction que l'évaluation globale des deux Sections est positive.

38. Le Conseil scientifique formule les observations suivantes à propos de la réponse du Directeur à l'audit de la Section CSU :

- Partout dans le monde, l'enregistrement du cancer représente l'épine dorsale de la recherche sur le cancer. Par ailleurs, le partage des données est de plus en plus complexe d'un point de vue juridique. Le Conseil scientifique note le succès du CIRC dans les actions menées pour régler ce problème. Il encourage le CIRC à continuer à chercher des solutions pragmatiques pour le partage des données dans ce domaine essentiel, de façon à assurer la participation de tous les pays à la prochaine édition de *Cancer Incidence in Five Continents* [Incidence du cancer dans les cinq continents], etc.
- Le Groupe d'audit a accordé une note excellente au travail de la Section CSU. Le Conseil scientifique relève que, fondée uniquement sur des critères scientifiques, l'évaluation ne parvient pas à rendre totalement compte du niveau élevé de l'intérêt que présente l'enregistrement du cancer pour la santé publique et la société.
- Le Conseil scientifique s'enquiert des besoins et des ressources de cette Section, unique au monde. Actuellement, 40% du budget de la Section provient de fonds extrabudgétaires. Le Conseil scientifique encourage l'attribution de financements supplémentaires à cette Section.

39. En ce qui concerne la réponse du Directeur à l'audit de la Section ENV, le Conseil scientifique a pris note des changements intervenus dans les recherches sur les rayonnements dans le but de conserver à la Section son rôle de leader mondial dans ce domaine de recherche particulier.

40. Le Conseil scientifique note avec satisfaction la réponse du Directeur à l'évaluation des Sections CSU et ENV.

STATUT ACTUEL DU CIRC ET DEFIS FUTURS

41. Pour marquer la dernière année de son mandat, le Directeur est invité à présenter son point de vue sur l'état actuel du CIRC et les défis qu'il aura à relever à l'avenir.

42. Le Conseil scientifique fait les observations suivantes :

- La direction devra aborder le problème des inégalités entre les sexes. Le CIRC est conscient du problème et envisage diverses mesures pour le résoudre.
- La santé numérique présente d'énormes possibilités pour les recherches futures.
- La recherche du CIRC s'orientera, à l'avenir, vers les différentes stratégies et interventions de prévention primaire.

- Le Conseil scientifique encourage le CIRC à poursuivre le dialogue avec l'OMS sur les questions de l'identification de la dangerosité des produits (hazard) et d'évaluation des risques (risk).

43. Le Conseil scientifique prend note de la présentation et remercie le Directeur pour le leadership qu'il a exercé et les performances exceptionnelles du Centre au cours des 10 dernières années.

PRESENTATION DE POSTERS PAR LES CHERCHEURS DU CIRC ET RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUITE A LA SESSION POSTERS

44. Les chercheurs présentent leurs travaux sous forme de posters aux membres du Conseil scientifique.

45. Le Conseil scientifique se déclare très satisfait de la qualité et de la pertinence des recherches présentées lors de la session de présentation des posters.

RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE EDUCATION ET FORMATION (ETR) (Document SC/54/4)

46. Mme Anouk Berger, Chef du Groupe Education et formation (ETR), présente le rapport couvrant la période 2015–2017.

47. Les activités ainsi que les nouvelles initiatives du Groupe ETR s'inscrivent dans la stratégie présentée et discutée en janvier 2013 lors de la 49^{ème} Session du Conseil scientifique (disponible sur le site Internet « Gouvernance » du CIRC, voir [Document SC/49/7](#)). S'alignant sur les priorités de recherche et le mandat du Centre en matière de formation, la stratégie a guidé l'évolution des activités du Groupe Education et formation du CIRC vers l'utilisation d'outils innovants d'apprentissage en ligne (e-Learning), le rapprochement avec les différents groupes de recherche du CIRC dans un but de coordination et d'échange de conseils, et le développement de partenariats avec des organisations extérieures également impliquées dans le renforcement des compétences, de façon à bénéficier d'un soutien supplémentaire pour ses activités de formation.

48. Au cours de la période considérée, le CIRC a continué d'organiser et de mener avec succès des activités qui ont permis de stimuler la recherche sur le cancer à l'échelle mondiale et de développer localement des compétences dans les domaines de l'épidémiologie et de la prévention du cancer, en particulier dans les PRFI.

49. Le Conseil scientifique note que les cours du CIRC suscitent d'excellents commentaires, ce qui pourrait être mis en relief sur son site internet. Le CIRC a également placé sur son site internet de courtes vidéos montrant le témoignage de participants des cours. Le Conseil scientifique souligne l'impact à long terme de la formation, qui peut déboucher sur l'amélioration de la prévention et du traitement du cancer.

50. Le Conseil scientifique demande si le CIRC a étudié la possibilité de collaborer avec des universités pour pouvoir délivrer des diplômes. Le CIRC accueille en effet beaucoup d'étudiants en doctorat et en master inscrits dans différentes universités. L'Université d'été pourrait faire partie du diplôme de master, mais cela n'a pas encore été mis en place.

51. Le Conseil scientifique demande si le Groupe ETR prévoit d'établir des plateformes bidirectionnelles pour améliorer l'interaction directe avec les étudiants qui suivent les cours en ligne, en particulier ceux des PRFI.

52. Le Conseil scientifique reconnaît que l'apprentissage en ligne et les webinaires sont des outils importants et que des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine. Le Conseil scientifique encourage le CIRC à poursuivre le développement de telles activités et à envisager, le cas échéant, de délivrer des certificats de formation professionnelle continue.

53. Le Conseil scientifique félicite le Groupe ETR pour ses prestations impressionnantes.

RAPPORT SUR LA POLITIQUE DE PUBLICATION EN LIBRE ACCES DU CIRC (*Document SC/54/5*)

54. Mme Teresa Lee, Gestionnaire des connaissances, Groupe Communication (COM), présente le rapport.

55. La politique de libre accès du Centre est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Cette politique s'applique à la publication, dans des revues à comité de lecture, des articles dans lesquels l'auteur principal ou l'auteur correspondant est un membre du CIRC ou bien quand le Centre joue un rôle central dans le projet (par exemple, le financement de la recherche).

56. Lors de sa 57^{ème} Session, le Conseil de Direction a approuvé, par sa Résolution [GC/57/R11](#), un financement du Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF) jusqu'à concurrence de 50 000€ par an sur trois ans pour couvrir les frais de publication des articles en libre accès pour une première période couvrant les années 2015–2017.

57. Alors que le solde des fonds approuvés au titre de la Résolution [GC/57/R11](#) est jugé suffisant pour l'année 2018, de nouveaux financements seront nécessaires pour 2019 et au-delà.

58. Le CIRC s'efforce actuellement d'aligner sa politique et ses flux de travail sur la politique et les meilleures pratiques de l'OMS, l'objectif étant d'assurer le plus largement possible un libre accès aux résultats de la recherche du CIRC.

59. Le Conseil scientifique soutient la demande qui sera présentée au Conseil de Direction en mai 2018, lors de sa prochaine session, pour l'attribution d'un financement du Fonds spécial du Conseil de Direction pour l'année 2019 et au-delà (100 000€ pour deux ans).

COMMENTAIRES DES RAPPORTEURS SUR LES SESSIONS PARALLELES (*Document SC/54/6*) **ET LA SESSION PLENIERE**

60. Pour que les membres du Conseil scientifique soient aussi nombreux que possible à participer aux discussions sur les sujets de recherche transversaux, le Directeur a décidé de remplacer les sessions plénières par trois sessions parallèles, suivies d'une courte session plénière reprenant les points importants présentés ci-dessous :

Thème No. 1 : Etudes de cohorte à grande échelle, incluant l'Etude prospective européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC) *Facilitateur, Paul Brennan (GEP), assisté de Marc Gunter (NEP)*

61. Le Dr Christine Friedenreich, Rapporteur du thème No. 1, présente un résumé de la discussion.

62. Il est possible d'enrichir la base de données centrale d'EPIC et la biobanque du CIRC avec les données et les échantillons biologiques provenant des 23 centres collaborateurs. La discussion a porté sur les recherches prioritaires, les investissements à venir dans cette infrastructure et le rôle du CIRC dans la promotion de collaborations avec d'autres cohortes (adultes, adolescents et enfants) ou éventuellement dans le soutien à de nouvelles cohortes dans les PRFI.

63. Le Conseil scientifique est invité à répondre ou donner son avis sur les cinq interrogations suivantes :

1. Quels sont les investissements qui permettraient le mieux de valoriser EPIC à l'avenir, par exemple la collecte de nouvelles données cliniques (sur les récurrences, les traitements) ou de nouveaux échantillons biologiques (peut-être de manière ciblée), outre la proposition de reconstituer la biobanque existante (voir Document [SC/54/7](#)) ?

La reconstitution de la biobanque existante nécessite le recours au Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF), car il n'existe aucune autre possibilité de financement des coûts que cela représente. Il faut autour de 250 000€ pour effectuer ce réapprovisionnement. Les membres du Conseil scientifique soutiennent vivement ce projet. La collecte de nouvelles données cliniques (récurrences, traitements) auprès des participants de la cohorte EPIC demande également des investissements importants qu'il conviendra d'envisager à l'avenir. A l'heure actuelle, le coût de cette collecte de données cliniques n'a pas encore été établi, mais il va falloir s'y intéresser à l'avenir. Parmi les orientations futures constituant des priorités pour le programme EPIC figurent les études faisant appel aux techniques « omiques » et autres mesures biologiques à grande échelle portant sur l'ensemble de la cohorte. Il faudra étudier les possibilités de financement qui pourraient se présenter à l'avenir pour ces études.

2. Le CIRC a joué un rôle important dans la coordination de consortiums de cohortes, soit au niveau européen (dans le cadre du programme BBMRI-LPC financé par la Commission européenne), soit au niveau mondial (essentiellement dans le cadre du Consortium de cohortes du NCI et de sa participation à des consortiums de cohortes de naissance). La question est de savoir si les chercheurs chevronnés du CIRC doivent continuer à jouer un rôle de premier plan dans ces consortiums, étant donné que cela entraînera inévitablement une réduction de leur activité dans d'autres domaines. Quelles sont les priorités ?

La coordination de consortiums de cohortes fait partie du mandat du CIRC, en raison de sa position unique sur le plan international ; par conséquent, les membres du Conseil scientifique sont favorables à la poursuite de ce type de coordination, en particulier pour les cohortes qui existent déjà.

3. Dans quelle mesure le CIRC doit-il prioriser la coordination et le développement de cohortes de nourrissons et de cohortes mères-enfants, particulièrement pour l'étude des cancers pédiatriques ? Le CIRC doit-il envisager de développer une nouvelle cohorte d'adolescents/de jeunes adultes avec la perspective de les suivre jusqu'à un âge relativement avancé pour observer les résultats en matière de cancer ?

D'un point de vue pragmatique, il est difficile de soutenir l'établissement d'une telle cohorte à l'heure actuelle ; les études de cohorte chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes posent un certain nombre de problèmes, étant donné la durée de suivi nécessaire, la petite taille des groupes présentant une exposition et une maladie particulières, et la difficulté à trouver des financements à long terme pour de telles cohortes. Il vaut mieux utiliser les études portant sur des cohortes d'enfants déjà établies pour répondre aux questions qui intéressent les chercheurs du CIRC.

4. Y a-t-il de nouvelles techniques « omiques » particulières ou d'autres outils (par exemple en imagerie) en train d'émerger, qui pourraient avoir un impact majeur sur la mesure de l'exposition ou la détection précoce dans les cinq prochaines années ?

Il convient de poursuivre les travaux faisant appel à la métabolomique et la protéomique qui ont déjà été initiés dans EPIC. Il faut attendre que leur coût soit plus abordable pour investir davantage dans ces nouvelles techniques. On pourrait s'intéresser à l'apprentissage automatique/l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'analyse des données existantes pour la prédiction des risques.

5. Le CIRC doit-il focaliser ses recherches sur la détection précoce de certains cancers particuliers ? Faut-il les coordonner avec les études de dépistage à grande échelle, de façon à identifier les groupes à risque élevé à cibler pour le dépistage ?

Le cancer du pancréas est une priorité et le CIRC a été contacté pour participer à une étude du Centre médical MD Anderson avec la cohorte EPIC (mais aucune collaboration n'a été possible parce que les échantillons de pancréas conservés au CIRC avaient déjà été utilisés). Les cancers gastro-intestinaux (en particulier le cancer gastrique, le cancer du foie et le cancer de la vésicule biliaire) constituent également une priorité.

Le CIRC pourrait également s'intéresser à la prévention primaire en rapport avec le mode de vie et les facteurs anthropométriques (comme l'obésité) dans les études de cohortes. Il pourrait étudier plusieurs biomarqueurs (tout en restant centré sur l'épidémiologie moléculaire).

Il faut tenir compte de la position unique du CIRC au moment d'établir des priorités pour les investissements dans la recherche à venir. Le CIRC est en mesure de coordonner des cohortes et le fait depuis longtemps, ce qui lui vaut une reconnaissance internationale.

Le CIRC peut continuer à mener des recherches en collaboration avec de grands consortiums, de grandes cohortes et de larges études de dépistage. Il s'intéresse déjà au dépistage du cancer du poumon ; il possède les compétences pour le faire et devrait les maintenir à l'avenir étant donné l'excellence des recherches qui ont déjà été effectuées au CIRC (par exemple le Lung Cancer Consortium – LC3).

Thème No. 2 : Bases de données publiques sur le cancer *Facilitateur, Jiri Zavadil (MMB) assisté de James McKay (GCS) et Ian Cree (WCT)*

64. Le Dr Stephen Chanock, Rapporteur du thème No. 2, présente un résumé de la discussion.

65. L'abondance croissante des données scientifiques, réparties entre de nombreuses bases de données et organisations différentes, transforme notre compréhension du cancer. Les possibilités d'accéder aux bases de données publiques sur le cancer et de les analyser augmentent sans cesse. Le CIRC souhaite initier un débat qui pourrait l'aider à définir le rôle qu'il pourrait jouer à l'avenir dans ce domaine et à renforcer sa mission principale de coordinateur de la recherche internationale sur le cancer. Il aimerait également discuter des opportunités et des priorités pour les recherches à effectuer à partir de ces informations accessibles à tous.

66. Le Conseil scientifique est invité à répondre ou donner son avis sur les quatre interrogations suivantes :

1. Est-ce que l'IC3R (International Collaboration for Cancer Classification and Research – Collaboration internationale pour la classification des tumeurs et la recherche sur le cancer –initiative coordonnée par le CIRC dont l'objectif est de réunir les centres de recherche sur le cancer des Etats participants et le réseau des partenaires du CIRC pour créer un cadre de collaboration) pourrait répondre à des besoins non satisfaits dans la communauté de la recherche sur le cancer au sens large ? Dans l'affirmative, quelle pourrait en être la portée et avec lesquels de ses partenaires le CIRC devrait-il en discuter de façon approfondie ?

La révolution des technologies de capture numérique offre de nouvelles possibilités extraordinaires qui vont permettre d'améliorer la classification des cancers fréquents aussi bien que des cancers rares. Il est important pour le CIRC de continuer à jouer un rôle central dans le programme des Blue Books, dont l'objectif est de créer un consensus sur la classification des cancers, ce qui est extrêmement utile tant pour la recherche que pour ses applications, notamment dans le domaine clinique. Le CIRC doit jouer un rôle majeur ; c'est lui qui convoque et réunit les experts chargés d'élaborer les normes synoptiques pour la prochaine série des Blue Books. Pour produire les nouveaux exemplaires des Blue Books, il est essentiel d'alimenter les champs électroniques mais surtout d'intégrer l'analyse des données numériques aux données génomiques/biomarqueurs et aux données translationnelles (par exemple données cliniques et facteurs de risque).

2. L'augmentation constante du nombre de bases de données publiques sur le cancer ouvre-t-elle pour le CIRC de nouvelles opportunités de recherche correspondant spécifiquement à la nature unique de sa mission ?

Les chercheurs individuels ainsi que les équipes de recherche semblent utiliser efficacement les bases de données publiques pour générer des hypothèses, étudier leur validité et publier des articles à fort impact. A la lumière des discussions internationales sur la reproductibilité en recherche biomédicale, il serait utile d'adopter une approche structurée pour la présentation des travaux réalisés, surtout quand il s'agit de données à haute densité, pour qu'il soit possible de reproduire les résultats au moment de leur publication et ultérieurement, s'il s'avère nécessaire de les revoir suite à des questions

ou de nouveaux résultats. Il est essentiel d'établir des normes internes pour la présentation des documents, qui devront donner des informations sur les contrôles de qualité effectués et les programmes d'analyse (ainsi que leurs versions) utilisés pour mener les études préliminaires et celles qui ont été publiées.

3. Le CIRC doit-il continuer à investir dans ses propres bases de données publiques et, dans l'affirmative, quelle serait l'approche la plus efficace ?

Le Conseil scientifique approuve le maintien du soutien aux bases de données du CIRC telles que TP53 et Exposome Explorer qui, du fait de leur grande qualité et des annotations qui les accompagnent, sont synonymes d'excellence. Elles sont très fréquemment citées par la communauté scientifique et font progresser le CIRC dans sa mission de recherche. A l'avenir, il conviendra de développer les bases de données à l'initiative des chercheurs du CIRC.

Le Conseil scientifique recommande à la direction du CIRC d'élaborer un portail plus convivial pour présenter aux chercheurs extérieurs les principales bases de données disponibles. Il faudra trouver un équilibre entre la diffusion des résultats de la recherche et les bases de données qui peuvent être utilisées mondialement – et localement – à des fins de santé publique. La refonte du portail actuel pourrait faciliter l'accès aux productions du CIRC telles que les Monographies, les Blue Books et la collection de livres sur le dépistage, ainsi qu'aux ressources disponibles pour la recherche et le partage des résumés des publications. Il faudra donner la priorité aux ressources qui jouent un rôle important dans la diffusion des informations fondées sur des résultats scientifiques solides.

4. Sachant que ces initiatives nécessitent toutes des moyens supplémentaires, le Conseil scientifique a-t-il des suggestions quant aux donateurs qui pourraient être sollicités ?

Après avoir défini une vision et élaboré un projet répondant au point 3, la direction du CIRC pourrait approcher Google, Apple, Microsoft et autres grandes organisations qui gèrent l'information et possèdent une grande expérience dans la traduction des informations, et leur demander de diffuser le contenu ayant un intérêt pour la santé publique.

67. Le CIRC pourrait étudier les moyens de faciliter la diffusion de messages de santé publique fondés sur des bases factuelles auprès d'un large public, éventuellement avec l'OMS. La collaboration avec des entreprises comme Google pourrait aider à diffuser efficacement ces informations à l'échelle mondiale, dans différentes langues et sous différentes formes.

Thème No. 3 : Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé sur le cancer (mai 2017) *Facilitateur Freddie Bray (CSU) assisté d'Ed Seleiro (Bureau du Directeur)*

68. Le Dr Elisabete Weiderpass Vainio, Rapporteur du thème No. 3, présente un résumé de la discussion.

69. Le cancer est la première ou la deuxième cause de décès prématuré dans près d'une centaine de pays et, avec l'évolution en cours, ce sera la principale cause de décès et le principal obstacle à l'augmentation de l'espérance de vie dans la plupart des pays au cours de ce siècle. Ces statistiques ont conduit à la reconnaissance mondiale de la nécessité d'investir massivement dans la lutte contre le cancer, de même que dans d'autres grandes maladies non transmissibles (MNT).

70. En mai 2017, les gouvernements du monde entier ont adopté la Résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé intitulée *Lutte contre le cancer dans le cadre d'une approche intégrée (WHA70.12)*². La Résolution s'appuie sur le [Plan d'action mondial de l'OMS pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020](#) [*Global Action Plan for the Prevention and Control of NCDs 2013-2020*]³ et les objectifs du Programme de développement durable des Nations Unies à l'horizon 2030 (ODD)⁴, notamment l'ODD 3.4 qui vise à réduire d'un tiers d'ici à 2030 le taux de mortalité prématurée due aux MNT.

71. Le Conseil scientifique est invité à répondre ou donner son avis sur les trois interrogations suivantes :

1. A quels grands axes le programme de recherche du CIRC doit-il accorder la priorité pour appuyer la Résolution de l'OMS sur le cancer ? Y a-t-il des domaines prioritaires qui ne figurent pas dans la [Stratégie à moyen terme 2016-2020 du CIRC](#)⁵ ?

Depuis le sommet de haut niveau des Nations Unies de 2011, les progrès dans la mise en œuvre des politiques de lutte contre les MNT et vers la réalisation des objectifs du Plan d'action mondial et des Objectifs de développement durable pour les MNT ont été lents et inégaux.

Dans la Résolution figure la reconnaissance de la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de lutte contre les MNT qui intègrent les plans nationaux de lutte contre le cancer – ce qui n'a pas été fait à l'échelle mondiale. C'est une mission qui revient à l'OMS, à laquelle le CIRC peut contribuer en apportant les bases factuelles résultant de ses recherches sur lesquelles fonder les actions de lutte contre le cancer.

² http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA70/A70_R12-fr.pdf?ua=1

³ http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/94384/1/9789241506236_eng.pdf?ua=1 ;

⁴ <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

⁵ <http://governance.iarc.fr/MTS/indexfr.php>

Quatre domaines figurant dans la Résolution sur le cancer sont en lien avec le travail du CIRC :

Surveillance

- S'assurer que les registres du cancer figurent dans les programmes de lutte contre le cancer. Dans la Résolution, il est recommandé à tous les Etats Membres de développer des registres du cancer basés sur la population qui fourniront aux programmes de lutte contre le cancer les informations concernant la surveillance et l'évaluation.
- Elaborer des indicateurs ou des marqueurs robustes tels que les taux de survie des patients atteints de cancer, en particulier dans les PRFI.

Prévention primaire et prévention secondaire

- Intensifier les efforts du CIRC en matière de recherche sur la prévention primaire, y compris les recherches sur les comportements et la modification de ceux-ci.
- Poursuivre les recherches sur la vaccination, qui sont d'une grande importance, et notamment le suivi de la mise en œuvre des programmes de vaccination et de leur impact.
- Améliorer le suivi de la mise en œuvre de programmes spécifiques tels que les programmes de dépistage.

Recherche

- Mettre l'accent sur les interventions à visée préventive et le suivi de leurs résultats, plus spécialement en ce qui concerne les interventions adaptées aux PRFI.
 - S'intéresser davantage aux coûts et au rapport coût-efficacité au niveau des pays.
 - Etablir des plateformes stratégiques interactives et élaborer des outils de calcul des coûts pour hiérarchiser les actions de lutte contre le cancer, définir les coûts et établir des budgets au niveau des pays, en les adaptant si besoin aux PRFI.
 - Déterminer, au niveau des pays, le coût de l'inaction par rapport à celui des actions de lutte contre le cancer.
2. Compte tenu des opportunités découlant de la Résolution de l'OMS sur le cancer, comment le CIRC pourrait-il faire pour se rapprocher efficacement de l'OMS, des autres agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales ?

Il se fait déjà beaucoup de choses en réponse à des demandes précises de la Résolution sur le cancer, et le CIRC travaille avec le siège de l'OMS sur deux projets communs :

- Le *Rapport mondial sur le cancer de l'OMS (WHO Global Report on Cancer)* axé sur les stratégies et le *Rapport sur le cancer dans le monde du CIRC (IARC World Cancer Report)*, axé sur la recherche et les bases factuelles.
- L'élaboration, avec l'OMS, d'un outil de calcul des coûts, qui s'inscrit en complément de l'outil ONE HEALTH de l'OMS, déjà utilisé pour les MNT.

L'UICC a joué un rôle déterminant en finançant notamment le Rapport mondial sur le cancer.

3. Comment le CIRC pourrait-il aider les pays, par exemple les Etats participants du CIRC et les Etats Membres de l'OMS, à appliquer la Résolution ?

Il faut communiquer avec les décideurs. Le CIRC ayant peu de contacts avec eux, il lui est difficile de comprendre leur « point de basculement », c'est-à-dire ce qui les fait passer à l'action. Le CIRC pourrait réfléchir à la manière de présenter les arguments en faveur de la lutte contre le cancer dans un format correspondant aux priorités des décideurs.

Encore une fois, le coût économique et le coût d'opportunité de la non-intervention dans la lutte contre le cancer devraient être pris en compte.

Il est également important d'étudier l'interaction entre les différentes formes de lutte contre la maladie et les interventions plus larges, par exemple au niveau des milieux bâtis, de l'amiante, de la pollution, et notamment de la pollution de l'air.

Le CIRC devrait peut-être renforcer ses capacités de recherche interventionnelle, ce qui inclut, mais pas uniquement, les recherches sur les comportements et l'évaluation économique.

72. En 2019, le CIRC publiera le *Rapport sur le cancer dans le monde* et l'OMS le *Rapport mondial sur le cancer*. Le rapport du CIRC s'adresse principalement aux universitaires et aux professionnels de santé tandis que le rapport de l'OMS s'adresse principalement aux responsables des politiques de santé.

73. Le Directeur note que certaines des opportunités de lutte contre le cancer n'apparaissent pas clairement dans le programme de lutte élargi aux maladies non transmissibles de nombreux pays. Il devrait être possible de mieux les harmoniser à l'avenir.

74. Le CIRC est en train d'élaborer avec l'OMS un outil de calcul des coûts pour aider les pays à accorder la priorité aux mesures de lutte contre le cancer les plus avantageuses d'un point de vue coût-efficacité.

75. Le Conseil scientifique trouve les sessions parallèles très utiles et instructives. Il recommande fortement de les maintenir dans les prochaines Sessions du Conseil.

76. Le Conseil scientifique suggère, à l'avenir, de consacrer une session parallèle aux recherches du CIRC dans les PRFI.

MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE APPELES A PARTICIPER AU GROUPE D'AUDIT DES SECTIONS EN 2019

77. Le Conseil scientifique discute de la Section à évaluer en 2019 : Section Synthèse des données et classification (ESC), dirigée par le Dr Kurt Straif.

78. Les Docteurs Christine Friedenreich et Eugenia Dogliotti participeront au Groupe d'audit de la Section ESC. Il est convenu que le Dr Christine Friedenreich en assurera la présidence.

79. Le Secrétariat choisira les membres extérieurs en consultation avec la Présidente du Groupe d'audit et la Présidente du Conseil scientifique.

80. L'audit se déroulera au CIRC les jours précédant la 55^{ème} Session du Conseil scientifique, c'est-à-dire les 28 et 29 janvier 2019.

DEMANDES DE SOUTIEN GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION
(Document SC/54/7)

81. Le Dr Augustin Scalbert, Président du Comité directeur des laboratoires (LSC) du CIRC, présente la demande de soutien grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction (GCSF).

82. La demande concerne tout d'abord trois équipements qui permettront : a) de développer les recherches histologiques ; b) d'améliorer la qualité de l'ADN et de l'ARN génomiques isolés dans les laboratoires du CIRC, et c) de développer les travaux d'analyse concernant le rôle de la nutrition dans l'étiologie du cancer.

83. La demande concerne ensuite la reconstitution de la biobanque EPIC, reconstitution qui s'avère nécessaire pour les futures activités de recherche à partir de cette grande cohorte.

84. Le Directeur souhaite demander au Conseil de Direction, lors de sa 60^{ème} Session de mai 2018, une allocation de 500 000€ à prélever sur le GCSF pour la reconstitution de la biobanque EPIC et l'achat des équipements suivants :

a) Un immunocolorateur automatisé

b) Un dispositif automatisé de contrôle de la qualité des acides nucléiques

c) Un système automatisé de profilage des acides gras phospholipidiques plasmatiques

85. Le Conseil scientifique perçoit bien l'intérêt pour le CIRC de stocker et gérer un sous-ensemble d'échantillons de l'étude EPIC, mais il a conscience des grandes incertitudes qui pèsent sur l'évaluation des coûts afférant à la reconstitution de la biobanque EPIC. Le coût du transfert des échantillons varie en fonction de divers facteurs. Aussi le Conseil scientifique recommande-t-il de tenir compte de ces incertitudes dans le budget et de porter à 250 000€ le montant du financement demandé au Conseil de Direction pour ce poste budgétaire, étant entendu que les fonds non dépensés resteront dans le GCSF.

86. Le Conseil scientifique note que les frais annuels d'entretien des équipements demandés seront couverts par le budget ordinaire et par les subventions reçues pour les programmes collaboratifs.

87. Le Conseil scientifique reconnaît l'importance de ces équipements et des échantillons pour que le CIRC puisse mener des recherches translationnelles conformément à sa mission. Le Conseil scientifique recommande fortement au Conseil de Direction d'approuver l'allocation de 535 000€ par le GCSF pour la reconstitution de la biobanque EPIC et pour l'achat de l'équipement susmentionné.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA SECTION DETECTION PRECOCE ET PREVENTION (EDP) ET DISCUSSION (*Document SC/54/WP8*)

88. Le rapport de l'audit scientifique de la Section EDP est présenté par le Dr Adele Green, Présidente du Groupe d'audit.

89. Les conseillers externes et les membres du Conseil scientifique du Groupe d'audit reçoivent de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

90. Le Groupe d'audit note les points suivants à propos de la Section EDP :

Evaluation de la qualité scientifique de la Section EDP

Travail réalisé : *Remarquable*

Nouveaux projets : De *Remarquables* à *De premier plan*

Evaluation de la pertinence des activités de la Section EDP par rapport à la mission du CIRC

Travail réalisé : *En parfaite adéquation*

Nouveaux projets : *En parfaite adéquation*

91. Le Groupe d'audit formule les recommandations suivantes pour la Section EDP :

- Le Groupe d'audit félicite vivement le Dr Herrero pour son leadership scientifique et sa vision, et souligne l'importance au plan mondial du travail effectué par la Section EDP dans la prévention de l'infection à VPH et le dépistage du cancer du col de l'utérus dans les PRFI. Cela se traduit par la mention *Remarquable* attribuée au travail effectué par la Section.
- Le Groupe d'audit salue également les nouveaux projets de recherche de la Section EDP, lesquels ont de fortes chances de donner des résultats remarquables au cours des cinq prochaines années. Certains risques ont été identifiés en ce qui concerne l'amplitude des projets, qui englobent tous les domaines de la prévention. La diversification dans de tout nouveaux domaines de recherche nécessite de nouvelles compétences et collaborations, ce qu'il faut mettre en balance avec les avantages d'un centrage sur les domaines de compétence actuels.
- La division arbitraire des activités de la Section EDP entre les deux Groupes, Dépistage (SCR) et Prévention et mise en œuvre (PRI), est due à des raisons historiques, les Chefs des deux Groupes ayant des programmes de recherche indépendants quoique similaires. Il en résulte un manque de différenciation des Groupes et une fragmentation des efforts de recherche et de communication. Le récent changement de direction offre l'occasion de reconsidérer la structure de la Section EDP. On devrait pouvoir obtenir de meilleures synergies au sein de la Section en modifiant sa structure de façon à fusionner le travail des deux Groupes.
- Le Groupe d'audit recommande donc de revoir l'organisation de la Section EDP, des Groupes qui la composent et de leurs domaines d'intervention, de façon à la consolider de façon rationnelle autour d'un objectif stratégique. Cela permettra d'unifier les projets similaires et de capitaliser sur les efforts de recherche, d'accroître l'efficacité des

recherches et de communiquer clairement sur les domaines d'activité, en interne comme en externe.

- Une des options consiste à convertir les Groupes en sous-sections d'EDP, avec deux sous-chefs de section. Les collaborations existantes seraient ainsi préservées.
- Cette nouvelle structure de la Section EDP faciliterait les échanges et les collaborations internes.
- Il conviendrait de clairement définir et formaliser un processus de communication et d'échanges à l'intérieur de la Section, incluant notamment l'organisation de réunions périodiques, de sessions de planification ou de retraites annuelles pour créer une synergie des ressources et des compétences. Il faudrait envisager la même chose avec les Sections du CIRC qui travaillent sur des sujets similaires à ceux d'EDP.
- Indépendamment des collaborations scientifiques qui se font actuellement à l'initiative des chercheurs, il conviendrait d'identifier les carences au niveau des recherches et des collaborations dans les PRFI de façon à promouvoir l'établissement de nouvelles collaborations.
- Plusieurs occasions d'évaluer le coût des interventions n'ont pas été saisies et le Groupe d'audit recommande de s'intéresser davantage aux coûts de santé dans les études en cours et à venir.
- Il convient d'examiner et de stipuler clairement le rôle de la Section EDP dans la prévention des cancers prépondérants au niveau mondial en termes de mortalité, à savoir le cancer du poumon et le cancer hépatocellulaire, pour lesquels il faut mener des études sur les possibilités d'intervention et d'actions éducatives (par exemple sur le tabac, l'alcool, les hépatites virales) – tout en sachant que les contraintes en matière de financements et de ressources humaines constituent une limite à la diversification des recherches.
- En ce qui concerne les sciences du comportement, la recherche interventionnelle et l'économie de la santé, la Section EDP devrait élargir ses collaborations avec des experts externes pour utiliser plus efficacement ses ressources et acquérir de nouvelles compétences. La Section EDP devra renforcer ses collaborations dans ce domaine, étant donné qu'il est possible d'utiliser directement les données de plusieurs de ses grandes études pour évaluer le rapport coût-efficacité.
- A l'avenir, les recherches sur le cancer du col de l'utérus pourraient porter plus explicitement sur la combinaison de la vaccination et du dépistage du VPH dans les PRFI.

92. Les Chefs de la Section et des Groupes remercient les membres du Groupe d'audit pour leur contribution.

93. Le Directeur remercie à son tour les membres du Groupe d'audit pour leur remarquable travail et répond à leurs commentaires :

- Les bases de données présentent un grand intérêt pour la santé publique et cette Section s'est fortement mobilisée pour renforcer ses compétences dans ce domaine.

- Le Directeur prend note des commentaires concernant l'organisation de la Section. Il conviendra d'identifier la structure la plus à même d'optimiser les résultats des recherches menées par la Section.
- Le Directeur propose de réfléchir à la question des lacunes que pourraient présenter les programmes de recherche interventionnelle.
- Pour renforcer la recherche transdisciplinaire au sein du CIRC, le Directeur envisagera la création de groupes de discussion réunissant les chercheurs des différentes Sections autour de thèmes transversaux spécifiques des différentes tumeurs.

94. La discussion porte ensuite sur les recommandations générales pour la Section EDP.

95. Le rapport du Groupe d'audit de la Section Détection précoce et prévention (EDP) est officiellement approuvé par le Conseil scientifique.

RAPPORT DE L'AUDIT SCIENTIFIQUE DE LA SECTION NUTRITION ET METABOLISME (NME) ET DISCUSSION (*Document SC/54/WP9*)

96. Le rapport de l'audit scientifique de la Section NME est présenté par le Dr Ellen Kampman, Présidente du Groupe d'audit.

97. Les conseillers externes et les membres du Conseil scientifique du Groupe d'audit reçoivent de vifs remerciements pour leur précieuse contribution.

98. Le Groupe d'audit note les points suivants à propos de la Section NME :

Evaluation de la qualité scientifique de la Section NME

Travail réalisé : *Remarquable*

Nouveaux projets : *Remarquables*

Evaluation de la pertinence des activités de recherche de la Section NME par rapport à la mission du CIRC

Travail réalisé : *En parfaite adéquation*

Nouveaux projets : *En parfaite adéquation*

99. Le Groupe d'audit émet les recommandations suivantes pour la Section NME :

- Le Groupe d'audit est impressionné par la nouvelle structure organisationnelle et le leadership remarquable de la Section et approuve les objectifs globaux et les nouveaux projets ;
- Le CIRC devrait jouer un rôle de premier plan dans l'orientation future d'EPIC, en collaboration avec le Comité de pilotage de l'étude. Le Groupe d'audit soutient les projets visant à centraliser et harmoniser les données du suivi et à réapprovisionner la biobanque du CIRC en échantillons biologiques afin d'accroître les possibilités de recherche. Le Groupe d'audit reconnaît que ce travail nécessite des ressources supplémentaires pour le CIRC. Il est en outre en faveur de l'application de critères stricts pour l'accès aux échantillons biologiques, étant donné qu'ils sont précieux et en quantité limitée ;

- Le Groupe d'audit encourage la Section à renforcer son leadership dans la coordination des études épidémiologiques internationales ;
- La Section devra poursuivre et accroître sa participation dans les projets de recherche et de formation dans les PRFI ;
- Le Groupe d'audit recommande, dans la mesure du possible, de regrouper la Section NME dans un seul et même lieu ;
- La décision de renoncer à assumer la gestion de GloboDiet ayant été prise, le Groupe d'audit recommande de communiquer de façon transparente sur son transfert dans une autre organisation ;
- Le Groupe d'audit appuie vigoureusement la croissance soutenue du jeune Groupe Méthodologie nutritionnelle et biostatistique (NMB) et recommande de lui attribuer le nouveau poste de biostatisticien de niveau P2/P3 financé sur le budget ordinaire.

100. Les chefs de la Section et des Groupes remercient les membres du Groupe d'audit pour leur contribution.

101. Le Directeur remercie à son tour le Groupe d'audit pour ce bilan très appréciable. Les recommandations très précises et très détaillées fournies dans les deux rapports d'évaluation sont extrêmement utiles.

- Le Directeur souscrit entièrement à la recommandation de continuer à travailler sur les nouvelles méthodes et de renforcer le leadership dans la coordination des études épidémiologiques internationales.
- Il est difficile d'éviter le cloisonnement des Groupes du fait des contraintes imposées par le bâtiment actuel.
- Le processus de recrutement d'un biostatisticien va être engagé.

102. La discussion porte ensuite sur les recommandations générales pour la Section NME.

103. Le rapport du Groupe d'audit de la Section Nutrition et métabolisme (NME) est officiellement approuvé par le Conseil scientifique.

ELECTION DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DE LA 55^{EME} SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE QUI SE TIENDRA EN 2019

104. Le Dr Giske Ursin est élue Présidente.

105. Le Dr Jerome Coffey est élu Vice-Président.

DATE DE LA PROCHAINE SESSION

106. Mercredi 30 janvier, jeudi 31 janvier et vendredi 1^{er} février 2019. L'audit de la Section ESC aura lieu le lundi 28 et le mardi 29 janvier 2019.

ADOPTION DU RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (*Document SC/54/8*)

107. **Le rapport de la Cinquante-quatrième Session du Conseil scientifique est adopté.**

CLOTURE DE LA SESSION

108. Les remerciements d'usage sont échangés.

109. Le Dr Wild remercie les Docteurs Stephen J. Chanock (Etats-Unis d'Amérique), Ellen Kampman (Pays-Bas), Ole Raaschou-Nielsen (Danemark), Martin Rösli (Suisse) et Elisabete Weiderpass-Vainio (Finlande), membres sortants du Conseil scientifique.

110.

ANNEXE 1

ACRONYME	SECTION / GROUPE	RESPONSABLE DU GROUPE / DE LA SECTION
CSU	Section SURVEILLANCE DU CANCER	Dr F. Bray Adjoint : Dr I. Soerjomataram
EDP	Section DETECTION PRECOCE ET PREVENTION	Dr R. Herrero
PRI	Groupe Prévention et mise en œuvre	Dr M. Almonte
SCR	Groupe Dépistage	Dr P. Basu
ENV	Section ENVIRONNEMENT ET RAYONNEMENTS	Dr J. Schüz
ESC	Section SYNTHESE DES DONNEES ET CLASSIFICATION	Dr K. Straif
IHB	Groupe <i>Handbooks</i> du CIRC	Dr B. Lauby-Secretan
IMO	Groupe Monographies du CIRC	Non communiqué
WCT	Groupe Classification OMS/CIRC des Tumeurs	Dr I. Cree
GEN	Section GENETIQUE	Dr P. Brennan
GCS	Groupe Prédilections génétiques au cancer	Dr J. McKay
GEP	Groupe Epidémiologie génétique	Dr P. Brennan
INF	Section INFECTIONS	Dr M. Tommasino
ICB	Groupe Biologie des infections et cancer	Dr M. Tommasino
ICE	Groupe Epidémiologie des infections et cancer	Dr G. Clifford, par intérim
MCA	Section MECANISMES DE LA CANOCEROGENESE	Dr Z. Herceg
EGE	Groupe Epigénétique	Dr Z. Herceg
MMB	Groupe Mécanismes moléculaires et biomarqueurs	Dr J. Zavadil
NME	Section NUTRITION ET METABOLISME	Dr M. Gunter
BMA	Groupe Biomarqueurs	Dr A. Scalbert
NEP	Groupe Epidémiologie nutritionnelle	Dr M. Gunter
NMB	Groupe Méthodologie nutritionnelle et biostatistique	Dr P. Ferrari
DIR	Bureau du directeur	Dr C.P. Wild (Directeur)
COM	Groupe Communication	Dr N. Gaudin
ETR	Groupe Education et formation	Mme A. Berger
GHIS	Groupe Etude d'intervention contre l'hépatite en Gambie	Dr R. Njie (Banjul)
LSB	Groupe Services de laboratoire et biobanque	Dr J. Zavadil, par intérim
SSR	Section Soutien à la recherche	M. T. Landesz (DAF)
ASO	Services intérieurs	Mme E. Françon
BFO	Services du budget et des finances	Mme A. Santhiprechachit
HRO	Services des ressources humaines	Mme D. D'Amico
ITS	Service des technologies de l'information	M. F. Lozano

ANNEXE 2

INFORMATIONS RELATIVES A LA DECLARATION D'INTERETS

Tous les membres du Conseil scientifique participant à cette Session ont rempli une déclaration d'intérêts.

Une minorité des membres du Conseil scientifique a déclaré avoir des intérêts liés à :

- ✓ Un soutien à la recherche de la part de l'industrie pharmaceutique ou privée ; et
- ✓ La prestation de conseils pour une entité commerciale.

La liste des intérêts déclarés a pu être consultée sur demande auprès de la Présidente et du Vice-Président pendant la durée de la réunion.

Après examen, le Secrétariat a estimé qu'aucun des intérêts déclarés ne représentait un conflit d'intérêt clair ou éventuel par rapport au contenu de la réunion.

Les personnes ayant déclaré des intérêts ont été priées de vérifier le contenu du tableau ci- dessous, qu'elles ont ensuite approuvé :

Membres du Conseil scientifique	Intérêts déclarés
Jonas Bergh	Son unité à l'institut Karolinska ou à l'hôpital universitaire Karolinska bénéficie de subventions de recherche de la part d'Amgen, Astra-Zeneca, Bayer, Merck, Pfizer, Roche et Sanofi-Aventis, et reçoit des honoraires de UptoDate® versés à Asklepios Medical.
Pilar Sánchez Gómez	Son unité à l' <i>Instituto de Salud Carlos III</i> bénéficie de subventions de recherche de la part de Catalysis, IDP Pharma, Pfizer et Servier-Vernalis.
Giske Ursin	Son institution, le Registre norvégien du cancer, bénéficie d'une subvention de recherche de Merck/MSD.
Elisabete Weiderpass Vainio	Son institution, le Registre norvégien du cancer, bénéficie d'une subvention de recherche de Merck/MSD.